



Demande d'abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 11 juillet au 10 août 2025

Propriétaire	Miguel Stucky
Parcelle N°	117
Adresse	Chemin du Bocage 9
Nombre d'arbres	1
Essence	Sequoiadendron giganteum
Motif	arbre mort
Compensation	oui
Essence	1 Magnolia Grandeflora

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 11 juillet 2025
CBE/mdc—2025.023 – 7.3.2